

La prise en charge

La demande peut émaner d'une assistante sociale, d'un médecin, de la MDPH, de la famille, de professionnels de santé...

Visite d'évaluation n°1
par le responsable du SAMSAH + travailleur social

Visite d'évaluation n°2
par le médecin coordonnateur et le psychologue

Réorientation

Prise en charge SAMSAH

Autres dispositifs
SSIAD, SAVS...

Construction du **Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI)**
Signature du contrat d'accompagnement

Accompagnement par l'équipe pluridisciplinaire du SAMSAH pour les objectifs et le temps défini dans le PAI

Réévaluation régulière du PAI

Poursuite de l'accompagnement

Fin de prise en charge

Avec le nouveau PAI

Soutien par autres professionnels

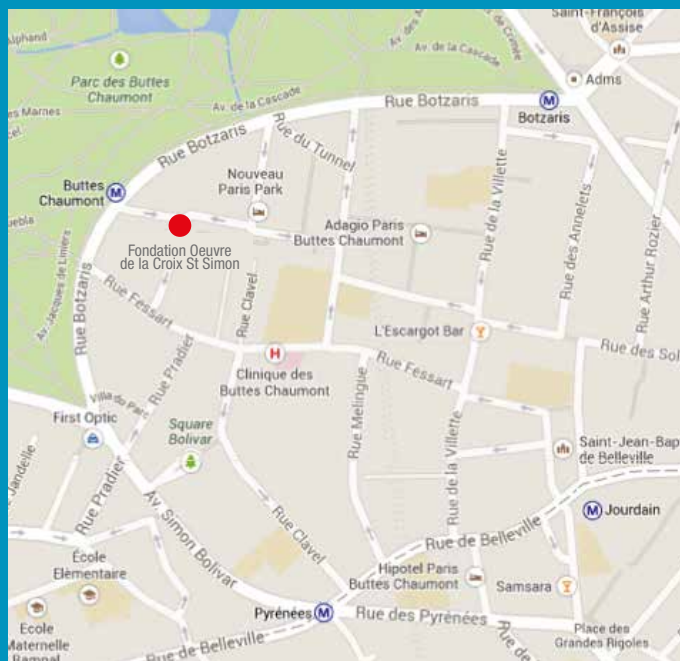
Reprise d'autonomie

Nous accueillons dans nos locaux sur RDV
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés 75

35 rue du Plateau, 75958 Paris cedex 19
Tél : 01 53 72 34 86
Fax : 01 53 72 34 92

E-mail : samsah75@croix-saint-simon.org
Site internet : www.croix-saint-simon.org



Métro : Ligne 7 bis, stations Buttes-Chaumont, Botzaris
ou ligne 11, stations Pyrénées, Jourdain
Bus : 26 - arrêt Botzaris ou Buttes Chaumont



FONDATION ŒUVRE DE
LA CROIX SAINT-SIMON

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 26 DÉCEMBRE 1922



FONDATION ŒUVRE DE
LA CROIX SAINT-SIMON

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 26 DÉCEMBRE 1922



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL POUR ADULTES HANDICAPÉS 75

Pour les personnes présentant un handicap
lié à une pathologie chronique

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ PROJET DE VIE PERSONNE HANDICAPÉE

La mission du SAMSAH

Quand la maladie chronique invalidante vient bouleverser le projet de vie, exposant à plus de vulnérabilité et de précarité, il peut être nécessaire de se faire accompagner par une équipe pluridisciplinaire.



Une équipe pluridisciplinaire

- Une secrétaire
- Un médecin coordinateur
- Une responsable
- Des infirmiers, aides-soignantes et aide médico-psychologique
- Une psychologue
- Des travailleurs sociaux
- Une ergothérapeute



Le Samsah propose d'accompagner la personne vivant à domicile

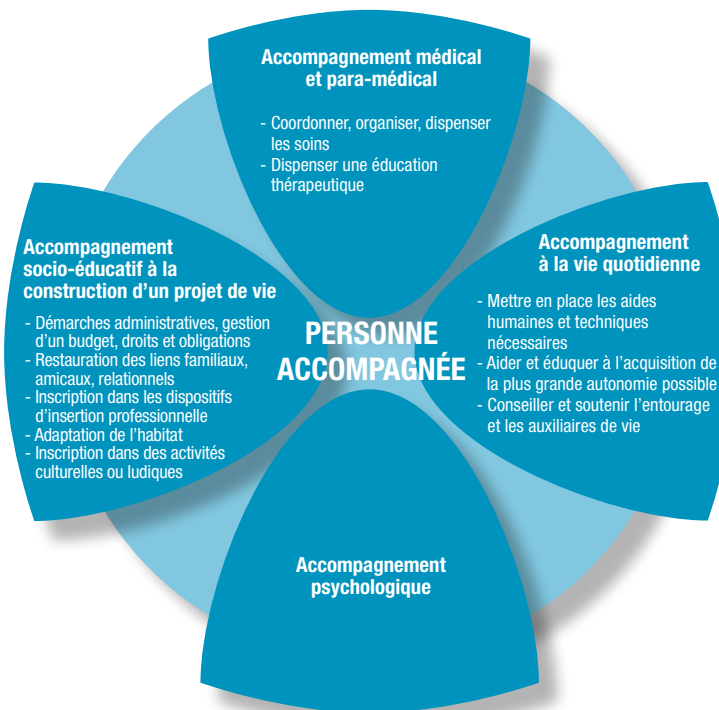
- pour la réalisation de son projet de vie en prenant en compte son état de santé, son handicap, sa situation sociale ;
- vers l'autonomie et/ou vers d'autres services sociaux et médico-sociaux pérennes, adaptés à son projet de vie.*

*cf Décret n°2005-223 du 11 mars 2005 relatif aux conditions d'organisation et de fonctionnement des services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés.

DÉPARTEMENT DE PARIS



ars
Agence Régionale de Santé
Île-de-France



Les valeurs qui nous animent

- La bienveillance
- Le respect de la personne humaine dans toutes ses dimensions (corporelle, psychique, psychologique, spirituelle, culturelle, sociale et familiale), dans le respect de ses choix, de sa dignité, de sa singularité et de son projet de vie.
- Le respect des règles professionnelles de confidentialité.
- Le respect et l'attention à la personne fragile et vulnérable.
- Le souci de maintenir et de développer les capacités de la personne.